



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 10 avril 2024 à 9 h 18 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240410-1269

CONVENTION DE RÈGLEMENT, TRANSACTION ET
QUITTANCE - CIMA QUÉBEC S.E.N.C.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement, transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Cima Québec s.e.n.c., selon les termes et conditions prévus à ladite convention, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville ladite convention de règlement, transaction et quittance et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-1438)

CE-20240410-1270

LETTRE D'ENTENTE 2019-2023-034 - FRATERNITÉ DES
POLICIERS DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente 2019-2023-034 à intervenir entre la Fraternité des policiers de Laval inc. et la Ville de Laval concernant le projet pilote à l'annexe «U-43», modifications à l'article 32 et à l'annexe «R-12»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1444)



CE-20240410-1271	RÉVISION SALARIALE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit: d'approuver le versement d'une somme forfaitaire, pour toutes les sommes dues en date du 1er avril 2021, à tous les salariés auxiliaires en loisirs ayant occupé la fonction visée, représentant un montant total estimé de l'ordre de 400 000 \$, plus intérêts au taux légal, calculé en vertu du programme de maintien de l'équité salariale établie selon les règles prévues à la Loi sur l'équité salariale; d'approuver le versement de l'ajustement salarial et l'indexation future de celui-ci, pour la fonction visée, à compter du 1er avril 2021, ainsi que le versement d'intérêt au taux légal qui pourrait être engendré par les délais de mise en place au système. (SD-2024-1481)
CE-20240410-1272	APPROBATION - LICENCE D'UTILISATION - ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la licence d'utilisation à intervenir entre l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et la Ville de Laval concernant le partage des normes médicales ENPQ et du rapport médical des candidats au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG); d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite licence. (SD-2024-1650)
CE-20240410-1273	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GESTION DE L'EAU ET TRAVAUX PUBLICS
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver les recommandations du Service des ressources



humaines concernant les services de la gestion de l'eau et des travaux publics, soit:

la modification et le transfert du poste permanent vacant de mécanicien véhicules et équipements (0094), classe 10, au salaire annuel de 74 692,80 \$ avec un seuil d'engagement de 59 737,60 \$, en un poste permanent de mécanicien équipements fixes, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 53303-172100-111140;
au code budgétaire: 56405-411320-111140;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1658)

CE-20240410-1274

STAGE - ÉVALUATION FONCIÈRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 55113 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 4 semaines, au poste de stagiaire au Service de l'évaluation foncière, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1707)

CE-20240410-1275

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 2 étudiants du Collège Montmorency à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 2 semaines, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1719)

CE-20240410-1276

STAGE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 55120 à effectuer un stage non rémunéré, avec une banque de 420 heures sur une période maximale de 16 semaines, au poste de stagiaire au Service de police, et ce, aux



conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1728)

CE-20240410-1277

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'une journée, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 5 avril 2024.

(SD-2024-1653)

CE-20240410-1278

PROMOTION - RESPONSABLE COMMUNICATIONS - COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 51570 au poste de responsable communications au Service des communications et du marketing, avec une période d'essai de 6 mois, et ce aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1744)

CE-20240410-1279

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2350

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réfection de toiture à l'atelier municipal Francis-Hugues;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1436)



À 12 h 04, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière